

Formation des Proches Aidants (FPA)

Bulletin d'inscription à renvoyer

DATE DE LA DEMANDE



Par email ou par courrier :

- Par email : prochesaidants-cra@ch-perrens.fr
- **Par courrier** : CRA Aquitaine- Formation des Proches Aidants, CH Charles Perrens, 121 rue de la béchade- CS 81285, 33076 Bordeaux Cedex

VOUS :

NOM et prénom :

Adresse (n° de rue, lieu-dit)

Code postal Ville

Téléphone (obligatoire) Email

Lien avec le proche

INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE PROCHE AVEC UN TSA :

NOM et Prénom :

Sa date de naissance : / / Âge :

Informations concernant le diagnostic de votre proche

Diagnostic en cours : oui non Année du diagnostic :

Par quel médecin ?

Intitulé du diagnostic posé :

Avec trouble du développement intellectuel (TDI) ? oui non

Avec trouble déficitaire de l'attention et hyperactivité (TDAH) ? oui non

Avec troubles DYS ? oui non Précisez :

Autres comorbidités ? oui non Précisez :

Modalités d'accueil et/ou d'accompagnement de votre proche :

Est accompagné par SESSAD PCPE SAVS SAMSAH
autre (précisez)

Est accueilli en logement autonome Famille Famille d'accueil FH
 FO FAM MAS autre (précisez)

Est scolarisé en établissement scolaire : ULIS UEMA UEEA DAR
 établissement spécialisé : ITEP IME
 IEF (instruction en famille)

Travaille en ESAT Milieu ordinaire Ne peut pas travailler



QUELLE FORMATION SOUHAITEZ VOUS SUIVRE ?

1- FORMATION DE 6 JOURS

Par groupe de 20 personnes, avec un programme adapté pour les proches aidants d'enfants (-11 ans), d'adolescents (12-17 ans) ou d'adultes (+ 18 ans).

La priorité sera donnée aux aidants bénéficiant d'un diagnostic récent (- 2 ans).

J1 : L'autisme : de quoi parle-t-on ?

J2 : Le fonctionnement sensoriel et cognitif de la personne avec TSA

J3 : La communication et ses particularités chez la personne avec TSA

J4 : Les comportements et ses particularités chez la personne avec TSA

J5 : Les besoins en santé de la personne avec TSA Le parcours scolaire de l'enfant avec TSA ou la vie affective, sexuelle et relationnelle de la personne avec TSA

J6 : L'accès aux droits de la personne avec TSA et des aidants ; le répit des aidants

2- MODULES THEMATIQUES

Numérotez vos choix de 1 à 6, du + au – prioritaire, indiquez 0 si vous ne souhaitez pas assister au module.

2 modules au maximum seront retenus

- Le diagnostic est posé, et maintenant ? Le 06/02/26
- Vie affective et sexualité. Le 14/03/26
- Passage à la vie adulte. Le 26/09/26
- Scolarité et adolescence (jeunes âgés de + de 11 ans)
Le 12/06/26
- Le diagnostic est posé, et maintenant ? Le 28/11/26
- Atelier de création d'outils visuels (Pré-requis : avoir suivi la formation de 6 jours) Le 04/12/26

Pour les départements du 47, 24 et 33
à Bordeaux.

ENFANTS #1

23 + 24 janvier
27 + 28 février
27 + 28 mars

ENFANTS#2

18 + 19 septembre
16 + 17 octobre
20 + 21 novembre

ADOS

24 +25 avril
22 + 23 mai
19 + 20 juin

ADULTES

10 + 11 avril
29 + 30 mai
26 + 27 juin

Pour tous les
départements
Formation à
Bordeaux.

TSA avec TDI* + 7 ans

02 + 03 octobre
13 + 14 novembre
11 + 12 décembre

*TDI : trouble du développement de l'intelligence

Pour les départements du 64 et 40
à Saint Lon les Mines.

ENFANTS

13 + 14 mars
24 + 25 avril
05 + 06 juin

ADULTES

18 + 19 sept.
09 + 10 octobre
27 + 28 novembre